

Belgian Climate Risk Assessment (BCRA)

DOSSIER DE PRESSE EMBARGO 06/11



La Belgique à l'épreuve du changement climatique : quels défis, quelles solutions ?

Inondations, canicule, sécheresses, érosion des sols... Les conséquences du changement climatique se font déjà sentir en Belgique, et elles vont s'intensifier dans les années à venir. Face à cette réalité, la première analyse des risques climatiques en Belgique (BCRA) dresse le portrait des 28 principaux risques liés au changement climatique et à la dégradation des écosystèmes. Le but : identifier les menaces prioritaires et proposer des pistes concrètes pour renforcer la résilience de notre pays.

QU'EST-CE QUE LA BCRA?

Réalisé par le Cerac (Centre d'analyse des risques du changement climatique), la BCRA classe ces 28 risques dans cinq grandes catégories : l'économie, la santé et le bien-être, l'alimentation, les écosystèmes, et les infrastructures et bâtiments. Parmi les risques identifiés : les effets de la chaleur sur la santé, l'impact des inondations sur les bâtiments, l'émergence des maladies zoonotiques, ou encore la production alimentaire menacée. Si ces risques climatiques et environnementaux ne sont pas anticipés ni gérés, ils fragiliseront fortement la cohésion sociale et poseront des défis croissants en matière de sécurité.

Le rapport BCRA a été réalisé sur base d'une analyse rigoureuse de la littérature scientifique existante et la consultation de plus de 250 experts. Il est aligné sur la méthodologie utilisée pour l'évaluation européenne des risques climatiques (EUCRA), réalisée par l'Agence européenne de l'Environnement (AEE). Chaque risque a été évalué à partir de sa gravité projetée, selon plusieurs scénarios de réchauffement climatique (+2°C, +3°C et +4°C), du niveau de confiance dans l'évaluation de la gravité du risque et du degré de préparation des politiques publiques.

QU'EST-CE QUE LE CERAC?

Le **Cerac** (centre d'analyse des risques du changement climatique) a pour mission de renforcer la résilience de la Belgique sur les questions liées au changement climatique. Centre d'expertise indépendant, le Cerac fournit des analyses et des recommandations stratégiques aux décideurs politiques, et au Conseil national de sécurité, de manière impartiale.

QUE RETROUVEREZ-VOUS DANS CE DOSSIER DE PRESSE?

Vous trouverez un article reprenant les messages clefs pour chaque secteur : économie, santé et bien-être, alimentation, écosystèmes et infrastructures et bâtiment. La santé et la sécurité, qui sont des aspects transversaux du rapport, y sont également présents.

Le PowerPoint, le rapport et les 28 fiches de vulgarisation (chacune résumant un risque en deux pages) vous seront envoyés par mail après la présentation.

Tout contenu en lien avec **la BC**RA est <u>SOUS EMBARGO</u> jusqu'au <u>6 novembre à 09h30</u>.

Le changement climatique menace notre prospérité

Les impacts du changement climatique risquent à terme d'affecter l'économie belge : système assurantiel fragilisé, finances publiques sous pression, vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement et secteurs industriels menacés par le stress hydrique. Les signaux d'alerte se multiplient.

Les inondations de la Vallée de la Vesdre de 2021 ont causé des coûts estimés à **5,2** milliards d'euros et laissé des milliers de personnes sinistrées. Pour faire face à des événements extrêmes similaires, la création de fonds de solidarité régionaux est prévue depuis 2016. Cependant, ni en Wallonie ni à Bruxelles ces fonds n'ont été financés. Ils ne le sont toujours pas en 2025.

Grégory Truong, expert en économie au Cerac, explique : «Cette situation a contraint les assureurs à doubler leurs contributions par rapport à leurs obligations légales, ce qui a provoqué une grande insécurité juridique pour le secteur. Face à l'augmentation des catastrophes climatiques, les réassureurs pourraient quitter le marché belge, laissant certains citoyens et entreprises sans possibilité de s'assurer, ou à des prix plus élevés ». Ces difficultés d'accès à l'assurance sont déjà une réalité dans des pays limitrophes, comme la France.

FINANCES PUBLIQUES : UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE MIS À L'ÉPREUVE

L'ensemble de l'économie belge et des finances publiques sera impacté par le changement climatique. Sans adaptation supplémentaire, le PIB pourrait chuter de 5% d'ici 2050. Baisse de productivité, impact négatif sur les recettes fiscales, augmentation des dépenses publiques, et l'inflation climatique pourraient entraîner une augmentation de la dette publique de 15% d'ici la fin du siècle, nécessitant un ajustement fiscal de 1,4% du PIB.

DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS : LA VULNÉRABILITÉ DE LA BELGIQUE EXACERBÉE

Les crises climatiques, aggravées par la spéculation, affectent les prix et la disponibilité des produits agricoles sur les marchés internationaux. En tant que petite économie ouverte, la Belgique est particulièrement vulnérable aux chocs qui perturbent les supply chains. Nos entreprises dépendent d'importations étrangères pour de nombreuses matières premières et produits intermédiaires, tels que les composés pharmaceutiques, chimiques, électroniques, etc. Ces importations proviennent souvent de régions fortement impactées par le changement climatique, qui affecte la production. Cela fait grimper les prix et menace la continuité de l'approvisionnement en Belgique. Par ailleurs, sur le territoire national, le stress hydrique menace des secteurs clés comme la chimie, la pharmacie, l'agroalimentaire et le tourisme.

DES RECOMMANDATIONS POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DU PAYS

Pour faire face à ces risques, le Cerac recommande de renforcer d'urgence le cadre légal autour du régime des catastrophes naturelles des assurances, de mieux financer les mécanismes de solidarité et de renforcer les investissements dans l'adaptation au changement climatique.

Le changement climatique peut affecter la santé de tous les Belges, pas seulement les plus vulnérables

Le changement climatique peut avoir un impact sur la santé de tous les Belges, mais les groupes vulnérables sont plus exposés, à mesure que les risques climatiques s'intensifieront. Le stress thermique sur le corps humain constitue un risque prioritaire.

Le changement climatique a des conséquences directes de plus en plus visibles sur notre santé. Dans les années à venir, il aura une incidence sur presque tous les Belges, même ceux en bonne santé. Tout le monde peut être piqué par un moustique susceptible de transmettre des maladies tropicales. De même, personne n'échappe à la chaleur. « Elle provoque non seulement des décès, mais aussi des insolations, des troubles du sommeil et une baisse de la productivité à l'école et au travail », explique Loïc Gillerot, expert en santé au Cerac.

Toutefois, les groupes vulnérables sont les plus exposés. Par exemple, dans les villes, environ 14 % des ménages, et jusqu'à 40 % des plus vulnérables, ne parviennent pas à maintenir leur logement au frais en été. Ceuxci sont souvent mal isolés et absorbent davantage de rayonnement thermique.

LE STRESS THERMIQUE EST LE PRINCIPAL RISQUE SANITAIRE EN BELGIQUE

Plus d'un millier de décès dus à la chaleur sont attendus chaque année, dans un scénario futur avec un réchauffement limité. Les personnes les plus exposées : les femmes enceintes, les plus âgés, celles souffrant de troubles physiques et psychologiques chroniques, et celles vivant dans des logements précaires.

Nos infrastructures de santé pourraient être menacées. Les maisons de repos et les hôpitaux sont vulnérables aux fortes chaleurs et aux inondations, alors que la demande de soins augmente précisément lors de ces épisodes climatiques. Sans adaptation, le système de soins de santé risquerait d'être davantage sous pression.

RISQUE D'AUGMENTATION DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES

La santé mentale est également mise à rude épreuve : les conditions météorologiques extrêmes entraîneront une augmentation de l'anxiété, de la dépression et des traumatismes. Exemple : le risque de suicide double lors des journées les plus chaudes à Bruxelles.

De même, les journées très chaudes aggravent les effets de la pollution atmosphérique, on s'attend à une légère et possible augmentation de l'exposition aux rayons UV, et une amplification des allergies aux pollens.

LES ÉPIDÉMIES DE MALADIES TROPICALES DE PLUS EN PLUS PROBABLES

La Belgique devient de plus en plus propice à l'installation de moustiques exotiques, comme le moustique tigre, pouvant transmettre des maladies telles que la dengue et le chikungunya. À court terme, de petites épidémies de ces maladies sont probables.

Des investissements sont nécessaires pour préparer la Belgique : dans des établissements de soins résilients face au climat, dans la végétalisation urbaine, dans des systèmes d'alerte précoce et dans une offre plus large de soins de santé mentale. Une approche 'One Health" de la santé, c'est-à-dire qui considère les êtres humains, les animaux et l'environnement comme un tout, garantira une plus grande cohérence et une politique plus efficace. En particulier en ce qui concerne les zoonoses et les maladies transmises par les moustiques.

Le système alimentaire belge fragilisé

Sécheresses, inondations, dégradation des sols, maladies du bétail, perte de biodiversité : le système alimentaire belge risque de devenir de plus en plus vulnérable. La sécurité alimentaire du pays est fragilisée par une série de chocs climatiques et écologiques qui se renforcent mutuellement.

« Une des menaces les plus importantes pour la sécurité alimentaire réside dans la dégradation des sols », explique Aurore Brunson, coordinatrice du BCRA au Cerac. Elle poursuit : « En Wallonie, près de 90 % des terres arables présentent des niveaux de matière organique jugés critiques. Sans restauration à long terme, cette dégradation devient irréversible ». Cela compromet les services essentiels rendus par les écosystèmes, comme la production agricole.

De plus, les filières fruitières sont menacées par le déclin des pollinisateurs sauvages, aggravé par le changement climatique, la perte d'habitats et les pesticides. Les rendements des pommiers et poiriers pourraient chuter de 40 à 90 % en l'absence de pollinisation efficace.

LES MALADIES DU BÉTAIL ET LES RISQUES SANITAIRES FRAGILISENT LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

Avec le réchauffement climatique, l'expansion des vecteurs de maladies, comme les tiques et les moustiques, favorise la propagation des maladies au sein du bétail, telles que la grippe aviaire et la fièvre catarrhale. À l'avenir, les épidémies pourraient devenir plus fréquentes, affectant la santé animale et la rentabilité des élevages.

La hausse des températures favorise aussi la prolifération des toxines et des pathogènes, comme la Salmonella et la Listeria. La chaîne du froid se retrouvant fragilisée, la conservation des aliments est compromise. Les risques sanitaires augmenteront pour la population, notamment en période de canicule.

DES RENDEMENTS AGRICOLES EN BAISSE

Les aléas climatiques affectent le rendement des récoltes, comme celui des pommes de terre et du maïs qui risquent de s'effondrer. En 2018, la sécheresse avait déjà fait chuter la récolte de pommes de terre de près de 30 %. À l'avenir, les pertes annuelles pourraient atteindre plusieurs dizaines de millions d'euros.

Par ailleurs, certaines cultures pourraient bénéficier temporairement d'un effet fertilisant du CO₂ ou des saisons de croissance plus longues. Cependant, ces gains seront largement limités par la fréquence accrue des événements météorologiques extrêmes. Par exemple, la pomme de terre bien qu'en partie favorisée par le CO₂, reste très vulnérable aux excès d'eau et aux maladies.

Les effets des aléas climatiques ne se cantonnent pas à la baisse de rendement et de production. Ils fragilisent également l'ensemble du secteur agroalimentaire, qui emploie plus de 25 000 personnes en Wallonie et transforme 60 % de la production nationale. Les agriculteurs et les éleveurs sont directement concernés. Les petites exploitations sont plus vulnérables. La diminution des récoltes expose les travailleurs et les saisonniers à une instabilité de revenus. Enfin, la diminution de production contribuant à l'inflation, les ménages sont directement concernés.

VERS UNE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE URGENTE

Une évolution du modèle agricole belge est essentielle. Les solutions existent : agroécologie, diversification des cultures, restauration des sols, protection des pollinisateurs, etc. Cependant, elles nécessitent une volonté politique forte, une coordination entre les niveaux de gouvernance et un soutien aux agriculteurs.

La résilience des milieux naturels mise à mal

Le changement climatique et les pressions exercées par l'homme fragilisent les écosystèmes belges, compromettant leur capacité à fournir des services essentiels tels que la régulation du climat, la gestion de l'eau ou encore la sécurité alimentaire. Forêts, zones humides, sols agricoles et milieux aquatiques sont directement impactés.

Érosion accélérée, perte de matière organique, pollution sans cesse croissante, la santé des sols est directement impactée. Les sols sont aussi confrontés à la diminution de leur biodiversité. L'intensification des usages agricoles et la multiplication des événements climatiques extrêmes compromettent leur capacité à absorber, filtrer et stocker l'eau, de même qu'à séquestrer du carbone et à soutenir la production alimentaire. Une fois les sols détériorés, leur restauration devient complexe, coûteuse et très longue, s'étalant souvent sur plusieurs décennies. Ces dégradations entraînent des répercussions directes sur la sécurité alimentaire et la résilience des territoires.

Les forêts belges sont de plus en plus fragilisées par des perturbations climatiques répétées. Celles-ci affectent leur biodiversité et leur capacité à jouer leurs rôles écologiques et économiques. Dans un contexte de dérèglement climatique, les forêts monospécifiques, notamment d'épicéa et de hêtre, sont particulièrement exposées aux maladies et aux ravageurs.

Ensuite, les sécheresses prolongées, la hausse des températures, la prolifération d'espèces invasives et la pollution diffuse, fragilisent les écosystèmes d'eau douce. Ces phénomènes entraînent une baisse des débits, une augmentation des périodes où les cours d'eau ont un faible niveau, et une perte de capacité des milieux naturels à réguler le cycle de l'eau. Résultat : la qualité de l'eau se détériore et sa disponibilité diminue. Les tensions entre usages agricoles, industriels et domestiques s'intensifient.

DE FORTES CONSÉQUENCES EN CASCADE

La dégradation des écosystèmes ne se limite pas à des pertes environnementales. Elle affecte directement les populations. « La diminution des services rendus par les écosystèmes : purification de l'eau, régulation des crues, pollinisation, etc. pourrait avoir un impact direct sur la santé, les finances publiques, la stabilité sociale et la sécurité alimentaire », affirme Nils Bourland, expert en biosciences au Cerac.

RENFORCER LA RÉSILIENCE EN RESTAURANT ET PROTÉGEANT

Face à ces menaces, le rapport appelle à une intensification des efforts de restauration écologique et de protection des milieux naturels. Quelques leviers d'action identifiés :

- La restauration des zones humides et l'augmentation de la capacité d'infiltration des sols, pour améliorer la gestion des eaux et limiter les crues.
- L'adaptation des pratiques agricoles, avec une meilleure gestion des sols et de l'eau.
- La protection des forêts contre les incendies, les maladies et les espèces invasives.

Enfin, une approche intégrée et fondée sur la nature est essentielle, combinant aménagement du territoire, politiques agricoles et conservation de la biodiversité, afin de garantir la résilience des écosystèmes et des précieux services qu'ils rendent à la société.

Sous la pression du climat, les infrastructures belges sont à l'épreuve

Les infrastructures belges, telles que les réseaux d'énergie et les systèmes de transport, seront de plus en plus exposées aux aléas climatiques extrêmes, à mesure que le climat se transforme. Ces aléas pourraient compromettre leur résilience : la défaillance d'un seul de leur élément serait susceptible d'entraîner des effets en cascade sur l'ensemble de la société.

Les infrastructures clés du pays, telles que les réseaux d'électricité et de transport, seront exposées à des risques climatiques multiples, dans les années à venir. Aurore Brunson, coordinatrice du BCRA précise : « Les vagues de chaleur réduiront l'efficacité des centrales électriques et nucléaires en surchargeant les réseaux, et en limitant la disponibilité en eaux de refroidissement. Elles risquent aussi de fragiliser les infrastructures de transport — les voies ferrées, routes et pistes d'atterrissage—sensibles aux fortes températures ».

Les pertes financières annuelles liées à la baisse de performance des systèmes électriques pourraient dépasser les 150 millions d'euros, dans un scénario de réchauffement de + 4 °C, selon les projections du rapport.

LES COÛTS SOCIAUX AUGMENTERONT

Les inondations, qu'elles soient fluviales, pluviales ou dues à la montée du niveau de la mer, représenteront une menace croissante pour les infrastructures et pourraient causer des dommages structurels majeurs.

L'exemple des inondations de la Vesdre en 2021 reste marquant : des coûts de 5,2 milliards d'euros, des milliers de maisons détruites et la coupure de 66 500 raccordements électriques et de 15 150 de gaz. En l'absence de mesures d'adaptation, cette catastrophe préfigure le type conséquences à venir.

Les risques climatiques concernant les infrastructures touchent la population de manière différente. Les personnes précarisées, souvent logées dans des bâtiments anciens ou situées en zones à risque, comme les zones inondables, sont particulièrement

exposées aux défaillances des systèmes d'énergie, d'eau et de transport.

DES RECOMMANDATIONS POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DÈS AUJOURD'HUI

Face à ces constats, le rapport appelle à repenser les politiques d'aménagement du territoire et les normes de construction, en tenant compte des scénarios climatiques à l'horizon de 2050. Ces normes doivent aller au-delà de la performance énergétique : elles doivent aussi renforcer la résistance des bâtiments face aux vagues de chaleur, aux inondations ou aux affaissements de terrain.

Les constructions en zones à risque doivent être strictement encadrées par des règles d'urbanisme adaptées. Le rapport préconise aussi de restaurer des zones humides et de recréer des plaines inondables.

Enfin, le rapport souligne la nécessité de renforcer la coordination entre les différents acteurs de la gestion des infrastructures, et entre les niveaux de pouvoir. Objectif: une réponse cohérente et coordonnée aux défis d'adaptation climatique et de résilience.



Les risques environnementaux se transforment en enjeux sociaux

Les effets du changement climatique pourraient poser des enjeux sociaux majeurs, en Belgique. Toute la population devrait être concernée par les risques climatiques et environnementaux, à mesure que ceux-ci s'intensifient. Toutefois, les personnes en situation de vulnérabilité sont les plus exposées, en particulier celles à faibles revenus.

Ces risques ne se limiteront pas aux personnes les plus précaires ou aux plus âgées. À mesure que les aléas climatiques se diversifient et s'intensifient, un nombre croissant de personnes se retrouveront en situation de vulnérabilité. Les impacts varieront selon les profils socio-économiques, les conditions de logement, l'état de santé ou encore la situation professionnelle.

DES EXEMPLES CONCRETS, PARTOUT EN BELGIQUE

- Les propriétaires de logements situés en zones inondables pourront se retrouver piégés : incapables de vendre, d'assurer, de rénover ou de réparer leur bien. Quant aux locataires à faibles revenus, souvent logés dans des bâtiments mal isolés et mal ventilés, ils subiront plus fortement les vagues de chaleur et la mauvaise qualité de l'air. Ils disposeront rarement de solutions pour déménager.
- Les agriculteurs seront confrontés à de nombreux risques : températures extrêmes, maladies du bétail, raréfaction de l'eau, baisse des rendements de certaines cultures, perte des pollinisateurs et exposition à des maladies vectorielles. Ces éléments généreront de fortes pressions économiques et psychologiques.
- Les citadins seront de plus en plus être exposés aux îlots de chaleur urbains dans les années à venir, à une plus grande pollution atmosphérique et à des risques accrus de maladies transmissibles. Quant aux populations rurales, en cas d'événement météorologique extrême, elles seraient confrontées à des difficultés d'accès aux soins médicaux en raison de leur isolation géographique.

DES VULNÉRABILITÉS QUI SE CUMULERAIENT

Certaines personnes verront leur exposition aux risques climatiques augmentée, en cumulant plusieurs facteurs de vulnérabilité: logement précaire, emploi instable, santé fragile, etc. Exemple: en cas d'inondations, une mère seule de deux jeunes enfants, habitant un quartier défavorisé en zone inondable, fait face à plusieurs contraintes: impossibilité de déménager, évacuation compliquée et lente avec les enfants. De plus, il y a des risques de santé par la présence de moisissures. Elle est donc plus fortement soumise à cet aléa, qu'une personne ne cumulant aucune de ces vulnérabilités.

UN ENJEU POUR LES POLITIQUES D'ADAPTATION

Els Barnard, experte en questions sociales au Cerac, explique: « Si les besoins des groupes vulnérables ne sont pas intégrés dans les politiques d'adaptation, les inégalités sociales, économiques et sanitaires s'accentueront. La cohésion sociale se fragilisera et la défiance de la population envers nos institutions augmentera ». La prise en compte des enjeux sociaux dans les politiques climatiques, notamment d'adaptation, est dès lors une condition essentielle pour que celles-ci puissent renforcer la résilience de la Belgique.



La sécurité nationale belge à l'épreuve des risques systémiques

La Belgique entre dans une ère où les menaces climatiques et écologiques ne relèvent plus uniquement du registre environnemental, mais bien de celui de la sécurité nationale. C'est l'un des constats majeurs du Belgian Climate Risk Assessment (BCRA), qui alerte sur les risques systémiques liés au réchauffement climatique et à la dégradation des écosystèmes.

Longtemps abordé uniquement sous le prisme environnemental, les effets du changement climatique sont désormais amenés à affecter la sécurité publique et doivent être reconnus par les autorités. Feux de forêt, pénuries d'eau, perturbations des infrastructures critiques, tensions budgétaires dues aux catastrophes naturelles : ces risques sont appelés à s'intensifier à moyen terme et pourraient compromettre des services essentiels, tels que les interventions d'urgence, les communications et l'accès aux soins. Ces risques pourraient donc se transformer en crises sécuritaires.

La Belgique reconnaît ces risques climatiques et environnementaux comme des menaces pour sa sécurité nationale, mais leur prise en compte dans les dispositifs opérationnels de sécurité reste largement insuffisante.

UNE GOUVERNANCE FRAGMENTÉE

L'une des causes de ce manque réside dans la gouvernance fragmentée, où les responsabilités sont dispersées entre les différents niveaux de pouvoir, sans coordination suffisamment structurée.

Les mécanismes de prévention, de préparation et de réponse aux crises demeurent cloisonnés, freinant l'émergence d'une approche globale des risques. Cette organisation montre ses limites face à la gestion et à l'anticipation de crises complexes et interconnectées, caractéristiques du dérèglement climatique.

DES OUTILS DE SÉCURITÉ À RENFORCER

Les stratégies de sécurité peinent à intégrer les spécificités des risques environnementaux dans les outils nationaux d'évaluation et de planification. Les systèmes d'alerte, les dispositifs de suivi et les canaux d'information ne sont pas calibrés pour anticiper des crises susceptibles d'affecter simultanément la santé publique, des infrastructures clés et la cohésion sociale.

LA BCRA APPELLE À UNE REFONTE DE L'ARCHITECTURE DE SÉCURITÉ

Face à ces constats, le rapport recommande une transformation en profondeur de l'architecture de sécurité belge, articulée autour de trois axes :

- Une gouvernance inclusive renforçant la coordination entre les niveaux (fédéral, régional, provincial et local), tout en associant les citoyens, les entreprises et les services d'urgence.
- Une planification stratégique à long terme intégrant les risques en cascade et les effets cumulatifs du changement climatique dans les décisions budgétaires et opérationnelles.
- Une culture du risque partagée reposant sur la reconnaissance des besoins spécifiques des groupes les plus vulnérables.

Enfin, pour garantir la continuité des services essentiels et la protection des citoyens, la Belgique doit faire de la résilience climatique un pilier central de sa sécurité nationale. Cela implique de dépasser les logiques sectorielles, de renforcer les capacités d'anticipation et de doter l'État d'un cadre de sécurité adapté aux défis du XXI^e siècle.